

COMPTE RENDU DE LA SEANCE N° 1 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 OCTOBRE 2018

Nombre de membres : 24

Présents : 15

Absents : 9

Avant de débiter, Mme la principale excuse :

- Mme BONIS, Mme BRUYERE, Mme PERNET, M. DENDIEVEL supplésés par Mme THINARD et Mme SIMON, pour les personnels d'enseignement et d'éducation,
- Mme GARIN, élève,
- Mme BROSE, M. ROCHETTE pour le département,
- M. CHAVAREN pour la communauté d'agglomération Loire Forez,
- Mme GAUVIN, personnalité qualifiée,
- Mme BRUNELIN, Mme GIRAUD, supplésés par M. ARTHAUD et Mme ROCHE, pour les parents d'élèves,
- Mme DOERFLINGER pour les personnels ATOSS.

Ordre du jour :

- 1°) Adoption de l'ordre du jour,
- 2°) Désignation du secrétaire de séance,
- 3°) Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2018,
- 4°) Point sur la rentrée 2018,
- 5°) Contrats et conventions,
- 6°) DBM,
- 7°) Sortie d'inventaire,
- 8°) Projets,
- 9°) Questions diverses.

La séance est ouverte à 18h.

1°) Adoption de l'ordre du jour,

Mme la principale indique qu'il n'y a pas eu de question diverse posée.
L'ordre du jour est soumis au vote et **adopté à l'unanimité.**

Votants : 15

blancs : /

nuls : /

Exprimés : 15

pour : 15

contre : 0

Abstentions : 0

2°) Désignation du secrétaire de séance,

M. JOUHANNELE, parent d'élèves est désigné secrétaire de séance.

3°) Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2018,

Mme la principale demande si ce procès-verbal appelle des remarques et le soumet au vote.
Aucune correction n'est apportée, le procès-verbal est **adopté à l'unanimité.**

Votants : 15

blancs : /

nuls : /

Exprimés : 15

pour : 15

contre : 0

Abstentions : 0

4°) Point sur la rentrée 2018,

Effectifs/ divisions : le collège accueille pour cette rentrée 2018 158 élèves répartis sur 8 divisions (2 classes par niveaux, avec l'ouverture d'une seconde classe de 3^{ème})

Services : 9 professeurs sont en service partagé sur 2 établissements

Situation en mathématiques : une enseignante contractuelle vient d'être nommée au collège pour y effectuer un service de 4,5h (1 classes de 5^{ème} à 3,5h ainsi qu'une heure de co-enseignement en 6^{ème}). Le poste n'avait pas été pourvu à la rentrée, ce qui a nécessité une organisation à l'interne afin de pénaliser au moins les élèves concernés. Mme la principale remercie tout particulièrement Mme SIMON, professeure de mathématiques, qui a assuré 4 h de cours à la classe de 5B en plus de son emploi du temps, et Mme THINARD, AED, qui a pris en charge les élèves sur les heures de mathématiques prévues à l'emploi du temps pour y effectuer du travail donné par Mme SIMON.

Les services du Rectorat (cellule de rentrée, DIPE, IA – IPR de mathématiques) avaient été alertés à plusieurs reprises de la situation et ont œuvré de manière à ce qu'une solution soit trouvée dans les meilleurs délais.

AVS : 2 élèves (1 de 6^{ème} et 1 de 5^{ème}) bénéficient d'un accompagnement par une AVS à raison de 10h chacun. Le travail s'effectue dans un climat de sérénité et de confiance pour les 2 binômes.

CDI : nommée à temps partiel au collège, la professeure documentaliste y effectue depuis la rentrée l'intégralité de son service, n'ayant pas d'autre affectation. Cette présence supplémentaire est très appréciée.

5°) Contrats et conventions

3 conventions sont présentées pour vote :

- Convention avec le SDIS 42 pour l'utilisation du bâtiment annexe du collège pour des exercices de formation le week-end

*La convention est **approuvée à l'unanimité.***

Votants : 15 blancs : / nuls : /
Exprimés : 15 pour : 15 contre : 0 Abstentions : 0

- Convention avec l'Association des donneurs de voix (bibliothèque sonore de Saint- Etienne) : mise à disposition de livres audio pour 6 élèves souffrant de troubles DYS-

*La convention est **approuvée à l'unanimité.***

Votants : 15 blancs : / nuls : /
Exprimés : 15 pour : 15 contre : 0 Abstentions : 0

- Convention avec l'Association Grand Bureau pour le programme « Dose le Son » : concert pédagogique à destination des 2 classes de 4^{ème} dans le cadre de la prévention des risques auditifs, au Théâtre des Pénitents à Montbrison le **27/11/2018** en matinée.

*La convention est **approuvée à l'unanimité.***

Votants : 15 blancs : / nuls : /
Exprimés : 15 pour : 15 contre : 0 Abstentions : 0

6°) DBM

DBM présentée pour vote

Régularisation : affectation de la dotation du fonds social au fonds social collégiens et non au fonds social cantine (1667 € pour l'exercice 2018)

*La DBM est **approuvée à l'unanimité.***

Votants : 15 blancs : / nuls : /
Exprimés : 15 pour : 15 contre : 0 Abstentions : 0

7°) Sortie d'inventaire,

La tondeuse- tracteur de 1998, hors d'usage, sera détruite.

L'autorisation de sortie d'inventaire est votée et **approuvée à l'unanimité**.

Votants : 15 blancs : / nuls : /
Exprimés : 15 pour : 15 contre : 0 Abstentions : 0

8°) Projets,

- Formation des délégués : le budget nécessaire à l'hébergement (200€ , 1 nuitée) et au transport (220€) est soumis au vote. La formation aura lieu les 15 et 16 novembre 2018 à Bully et regroupera les délégués élèves du collège de Noirétable et du collège de Saint- Germain- Laval. L'encadrement sera assuré par Mme HAMDAOUI, CPE, Mme DOERFLINGER, infirmière scolaire et M. BOIRON, professeur d'éducation musicale.

Le projet est **adopté à l'unanimité**.

Votants : 15 blancs : / nuls : /
Exprimés : 15 pour : 15 contre : 0 Abstentions : 0

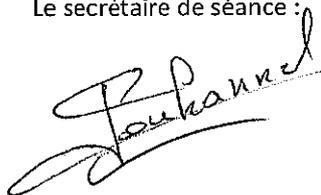
- Pour information : dans le cadre de la liaison école- collège (CM2/6^{ème}- cycle 3), le projet « Récits du Monde » est mis en place conjointement entre le collège et les écoles primaires du secteur : il s'agit de permettre aux écoliers et collégiens de se rapprocher et travailler ensemble des compétences langagières, linguistiques et communicationnelles autour du conte, en présence d'une conteuse. Une restitution par les élèves sous la forme d'un conte présenté aux parents d'élèves en soirée à la Médiathèque de Noirétable est prévue en fin d'année.
- Une FIL (formation d'initiative locale) aura lieu au collège le 16 novembre 2018 en présence de tous les intervenants concernés (professeurs de lettres, d'arts plastiques, d'éducation musicale et professeur documentaliste, IEN arts et culture, conteuse) pour la mise en œuvre commune du projet.

9°) Questions diverses,

Il n'y a pas de question diverse.

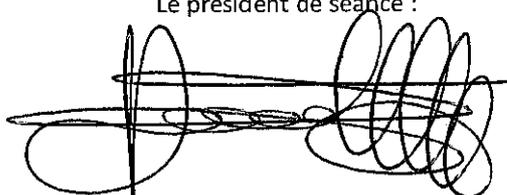
La séance est levée à 18H40.

Le secrétaire de séance :



F. JOUHANNEL

Le président de séance :



C. KORDYLEWSKI